

SUIVI D'AVIS

3 AVRIL 2025

LE SUIVI STATISTIQUE DE LA SOBRIÉTÉ

Qu'est-ce que le suivi d'avis ?

Chaque séance de commission traite d'un sujet central faisant référence à un avis prévu par le programme de moyen terme du Cnis. Ces avis, qui sont révisés tous les cinq ans, traduisent les attentes de la société en matière d'informations statistiques, sur des sujets qu'elle considère comme majeurs. Ils prennent la forme de recommandations adressées à la statistique publique. À l'issue de chaque séance de commission, un suivi d'avis est adopté afin de faire le point sur les réponses apportées aux besoins mentionnés par l'avis de moyen terme, et rappeler les besoins restant à couvrir.

Avis étudié lors de cette séance : n° 5 - Comment mesurer la sobriété ?

Suivi d'avis adopté à l'issue de la séance :

La sobriété est l'un des leviers de la transition vers une société durable, notamment vis-à-vis des enjeux climatiques et de biodiversité, comme le GIEC l'indique dans son 6^e rapport. La commission encourage la poursuite des travaux théoriques, empiriques et statistiques visant à préciser la définition et la mesure de la sobriété, de ses conditions de mise en œuvre et de ses impacts, en tenant compte des enjeux d'équité associés.

La commission constate que de nombreuses données disponibles permettent d'approcher la notion de sobriété à l'échelle nationale et européenne. Elle invite à les compléter en élaborant des indicateurs de suivi, notamment pour mieux suivre les politiques publiques et infrastructures visant à favoriser la sobriété, ainsi que les intensités d'usage de ces infrastructures. Elle soutient les travaux en cours visant à estimer l'impact de la sobriété dans les évolutions de la consommation énergétique nationale en distinguant les effets de facteurs tels que les prix de l'énergie, la météo, les discours publics d'incitation à la sobriété et invite à les enrichir d'autres indicateurs de mesure et à poursuivre l'analyse au niveau individuel. Elle invite également à définir des indicateurs de sobriété relatifs à la consommation des autres ressources (eau, consommation de matières, de métaux rares, etc.).

La commission salue les évolutions apportées aux questionnaires des prochaines enquêtes de la statistique publique auprès des ménages (Budget de Famille 2026 et Enquête mensuelle de conjoncture Camme) et encourage leur exploitation en vue d'identifier les principaux freins et moteurs des comportements de sobriété des ménages.